

SOUS-COUCHES ACOUSTIQUES

TRAMICHAPE ESAY FLEX

Performance et confort de pose pour des chapes acoustiques réussies.

TRAMICHAPE EASY FLEX est une sous-couche acoustique mince en fibre de polyester complexé avec un film polyéthylène, étanche aux laitances. TRAMICHAPE EASY FLEX assure l'isolation acoustique dans les immeubles collectifs et maisons individuelles en travaux neufs ou de rénovation.

LES +

- Sans film débordant pour une mise en œuvre simplifiée.
- Superposition possible avec isolant thermique ou un plancher chauffant.
- Rouleau de 75m² pour 18 kg pour faciliter la mise en œuvre.
- Performance acoustique 20 dB d'isolation aux bruits d'impacts.
- Certifié QB, convient pour répondre aux exigences QUALITEL.
- Pose rapide grâce à un déroulement dans le bon sens.
- Ne provoque pas de démangeaisons.

APPLICATIONS

Mise en œuvre pour le traitement des bruits d'impacts sous chapes flottantes :

- Utilisation sous chapes armées ou non.
- Pose sous chapes traditionnelles ou chapes fluides (base anhydrite ou ciment).
- Superposition possible avec un isolant thermique, SC1 b2 A Ch.
- Peut être associé à un plancher chauffant.
- Convient pour des locaux jusqu'à un classement P3 et ayant une charge d'exploitation ≤ 500 kg/m².



PERFORMANCES

- Isolation acoustique ΔLw = 20 dB
- Conforme au DTU 52.10
- Grande résistance à la déchirure
- Rouleau de 75m² pour 18kg

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR A+ A+ A B C

FABRICATION FRANÇAISE

QB

TRAMICHAPE EASY FLEX

DONNÉES TECHNIQUES

Composition du masque	Fibre de polyester, thermoliée, aiguilletage SAN + film polyéthylène 25µ
Amélioration de l'isolation aux bruits de chocs	ΔLw = 20 dB NF EN ISO 717-2
Affaiblissement vis-à-vis du bruit aérien	Δ(Rw+C) = 6 dB NF EN ISO 717-1
Classement	SC1 a3 A / SC1 b2 A Ch DTU 52.10
Certification QB	04 a-04
Masse surfacique	230 g/m² (+/- 30 g/m²) ISO 9073-1
Résistance à la déchirure	> 20 N NF EN 12310-1
Tests acoustiques	Essai FCBA N° 404/20/288 sous chape traditionnelle ΔLw = 20 dB; Δ(Rw+C) = 6 dB
Emissions COV	A+ NF EN ISO 16000
Durée de stockage	Sans limite sous abri

MISE EN ŒUVRE

BIEN CHOISIR SON PRODUIT

▶ CRITÈRES DE CHOIX

Admis pour des bâtiments jusqu'à un classement P3 avec des charges d'exploitation ≤ 500 kg/m² : bâtiments d'habitation, bâtiments civils et administratifs, publics et privés, locaux de l'industrie hôtelière, établissements d'enseignement, bâtiments hospitaliers…

▶ SUPPORTS D'APPLICATION ADMISSIBLES

- Dalle béton
- Plancher en bois
- Structure porteuse (plancher en béton coulé sur bac acier, …)
- Ravoirage

À SAVOIR

Limites d'emploi :

Ne pas utiliser :

- Lors de la mise en place de carrelage scellé et plancher intermédiaire.
- Sur les supports ne présentant pas une bonne planéité.
- Sur des canalisations ou fourreaux (faire un ravoirage pour mettre à niveau).
- Sur un sol humide ou soumis à des remontées capillaires.
- Dans les locaux P4 et P4S (locaux comportant des charges ponctuelles et roulantes).
- Dans les locaux munis d'un écoulement au sol.
- En superposition avec un isolant thermique dans les locaux de charges d'exploitation comprise entre 200 et 500 kg/m².

Délai de mise en service :

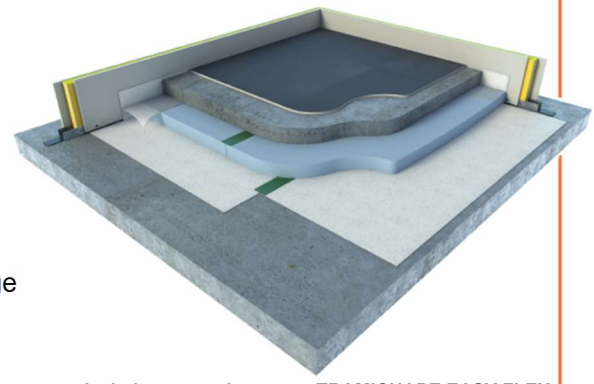
Se référer aux DTU en vigueur concernant les temps de séchage de la chape.

Documents de référence :

- DTU 26.2 : « Chapes et dalles à base de liants hydrauliques »
- DTU 52.10 : « Mise en œuvre de sous-couches isolantes sous chape ou dalle flottantes et sous carrelage scellé »

Température d'utilisation :

A partir de +5°C.



Isolation acoustique avec TRAMICHAPE EASY FLEX associé à un isolant thermique

COMMENT METTRE EN ŒUVRE VOTRE TRAMICHAPE EASY FLEX ?

▶ CONDITIONS D'APPLICATION

- La température ambiante devra être ≥ 5°C.
- Ne pas appliquer sur un support humide, gelé ou en cours de dégel.

▶ PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Le support doit être exempt de dépôts, déchets, plâtre et de toute aspérité susceptible de perforer la sous-couche ou de dégrader sa performance.
- L'état du support doit être lisse et propre avec une planéité de 7 mm sous la règle de 2 m.
- Prévoir un ragréage si le support n'est pas conforme aux instructions ci-dessus.
- En présence de canalisations ou de conduits sur la dalle, effectuer un ravoirage avant la pose du TRAMICHAPE EASY FLEX.
- Dans le cas d'une superposition de deux TRAMICHAPE EASY FLEX ou l'association à un isolant thermique, la tolérance du support doit être de 3 mm sous la règle de 2 m et 2 mm sous la règle de 0,20 m, ce qui nécessite la mise en œuvre d'un enduit de sol ou d'un ravoirage.

▶ AGE DES SUPPORTS

- Support à base de béton : 1 mois
- Ragréage ou ravoirage : 24 h

▶ POSE GÉNÉRALITÉS

MISE EN ŒUVRE DU TRAMICHAPE EASY FLEX

- Dérouler le TRAMICHAPE EASY FLEX sur la dalle, le film doit être positionné au-dessus.
- Les lés de TRAMICHAPE EASY FLEX sont posés avec un recouvrement longitudinal de 50mm minimum ou bord à bord (espace inférieur à 2 mm).
- Les lés sont fixés entre eux à l'aide d'un adhésif type TRAMIFIX d'au moins 50 mm de large appliqué de façon continue.

DÉSOLIDARISATION EN PÉRIPHÉRIE

- Associer le TRAMIPLINTHE (bande périphérique) avec le TRAMICHAPE EASY FLEX, relever le TRAMIPLINTHE sur les parois verticales en périphérie du local y compris les huisseries. L'ensemble doit dépasser d'au moins 2 cm la surface finie afin d'éviter une pénétration de ciment.
- Pour une meilleure désolidarisation périphérique, remonter le TRAMICHAPE EASY FLEX sur les parois verticales.

▶ POSES PARTICULIÈRES

POSE AVEC UN ISOLANT THERMIQUE

- Dans le cas d'une superposition avec un isolant thermique traditionnel, le TRAMICHAPE EASY FLEX doit toujours être positionné dessous et posé bord à bord (se reporter au DTU 52.10).
- Dans le cas d'une superposition avec un isolant thermique en PUR projeté, le TRAMICHAPE EASY FLEX doit toujours être positionné dessus et posé bord à bord (se reporter à l'Atec ou DTA).
- L'indice d'affaissement du TRAMICHAPE EASY FLEX est de 2 (SC1 b2 A Ch), il peut être associé à un isolant thermique d'indice maximum 2 pour respecter la règle de superposition des sous-couches (somme des indices de chaque sous-couche ≤ 4).

▶ POINTS SINGULIERS

MISE EN PLACE DES PLINTHES

Les plinthes sont désolidarisées du sol flottant (chape et carrelage) pour éviter les ponts phoniques.
2 solutions possibles :

- Retour de la bande TRAMIPLINTHE ou du TRAMICHAPE EASY FLEX sous la plinthe suivie d'une finition avec un joint souple acrylique.
- Pose du TRAMICORDON sur la cloison en périphérie de la pièce, collage du carrelage et fixation de la plinthe en appui sur le TRAMICORDON suivie d'une finition avec un joint souple acrylique.

TRAITEMENT DES CANALISATIONS

- La désolidarisation du fourreau se réalise avec du TRAMIPLINTHE ou avec le TRAMICHAPE EASY FLEX.
- Après la pose du carrelage, on réalise une finition avec un joint souple acrylique.

TRAITEMENT DES JOINTS DE FRACTIONNEMENT DES SEUILS DE PORTES

- Remonter le TRAMICHAPE EASY FLEX au niveau du seuil.

COLISAGE

LARGEUR	ÉPAISSEUR	LONGUEUR	SURFACE PAR ROULEAU	COLISAGE	CODE ARTICLE
1500	3,3	50	75	Palette de 8 rouleaux – 600 m²	2990150000